

# MTB

## Abonnement général urbain – agglomération Bruxelles

⊙ 2ème cl

⊙ 1 ou 12 mois

### OU L'UTILISER ?

Vous pouvez voyager dans l'agglomération de Bruxelles sur toutes les lignes du réseau STIB (sauf sur le tronçon entre Bourget et Brussels Airport des lignes 12 et 21), sur le réseau urbain de De Lijn (à Bruxelles), sur le réseau urbain du TEC (Bruxelles) ainsi qu'entre les gares\* ou points d'arrêt\* de la SNCB qui font partie de la Zone Bruxelles\*.

L'ensemble des [informations détaillées sur la zone MTB sont disponibles ici](#).

### POUR QUI ?

Pour tout public

### SUR QUEL SUPPORT ?

Carte MOBIB\* personnelle en cours de validité, émise par la SNCB, STIB, TEC ou De Lijn.

### OU L'ACHETER ?

Nouvel abonnement MTB :

Vous pouvez acheter un abonnement MTB pour une durée de 1 mois ou 12 mois.

L'abonnement de 12 mois est uniquement disponible dans les points de vente de la STIB.

L'abonnement de 1 mois est disponible dans les points de vente de la STIB ainsi qu'aux guichets de toutes les gares SNCB et chez les revendeurs de la STIB.

Renouveler votre MTB :

Vous pouvez renouveler votre abonnement MTB pour 1 mois :

- Aux automates SNCB à condition que vous ayez déjà acheté un abonnement MTB au guichet de la SNCB sur cette carte Mobib dans le passé ;
- Aux guichets SNCB (cette opération prendra un peu plus de temps si vous n'avez jamais acquis d'abonnement MTB à la SNCB auparavant).
- Dans un point de vente STIB ;
- Auprès d'un revendeur de la STIB.

Vous pouvez renouveler votre abonnement MTB pour 12 mois uniquement dans un point de vente STIB.

### COMMENT L'UTILISER ?

- Durant la période de validité de votre abonnement MTB, vous voyagez librement.
- Les déplacements en train entre 2 gares\* de la Zone Bruxelles\* via une gare située hors de cette même Zone ne sont pas autorisés.

\*voir Lexique

Valable à partir du 20.04.2017



- Votre voyage effectué sur le réseau de la SNCB doit être terminé avant l'interruption de nuit\* du service des trains.
- Votre abonnement MTB est nominatif et n'est jamais cessible.

## A QUEL PRIX ?

Le prix des validations de 1 mois émises par la SNCB est forfaitaire. Les validations des abonnements MTB ne sont émises qu'en 2<sup>ème</sup> classe.

## DETERIORATION, PERTE OU VOL DE LA CARTE MOBIB?

Voir fiche « Carte MOBIB ».

## ET LE REMBOURSEMENT ?

- Les demandes de remboursement des abonnements MTB achetés à la SNCB doivent être introduites au guichet d'une gare de votre choix. C'est la date de la demande de remboursement qui est prise en compte pour l'application des règles de remboursement comme décrites ci-dessous. Les demandes de remboursement avec effet rétroactif ne sont pas acceptées sauf en cas de maladie avec sortie interdite (attestation médicale nécessaire). Dans ce cas, la demande doit être transmise au Service clientèle de la SNCB :

SNCB Marketing & Sales  
Service clientèle  
10-14 Bureau B-MS.1432  
Porte de Hal 40  
1060 Bruxelles

- Votre abonnement MTB est remboursé intégralement jusqu'à veille de la date de début de validité de votre validation de 1 mois.
- En cas de non utilisation partielle ou totale de la validation mensuelle en cours de votre abonnement MTB, celle-ci n'est jamais remboursable.
- Si vous êtes en possession d'un billet de surclassement\*, en cas d'absence de voiture de 1e classe ou de voiture déclassée, celui-ci, complètement ou partiellement utilisé en 2e classe, est remboursable intégralement. Demandez une attestation à l'accompagnateur de train et présentez-vous au guichet dans les 14 jours calendrier, date du voyage incluse.

## PUIS-JE CHANGER LA CLASSE DE MON ABONNEMENT MTB?

Non, l'abonnement MTB est disponible uniquement en 2<sup>ème</sup> classe.

## COMMENT PASSER DE 2<sup>ÈME</sup> EN 1<sup>ÈRE</sup> CLASSE ?

- Vous êtes déjà en possession de votre abonnement MTB valable en 2e classe.
- Vous achetez (à l'automate, au guichet, online sur letrain.be ou dans le train au Tarif à Bord\*) un billet supplémentaire « surclassement »\* simple ou aller – retour. Le prix est calculé en effectuant la différence :
  - en semaine : entre les prix des 2 classes du Tarif Standard\* pour le trajet Zone Bruxelles – Zone Bruxelles en 1e classe.
  - le week-end et jours fériés : entre les prix des 2 classes du Tarif 50%\* pour le trajet Zone Bruxelles – Zone Bruxelles en 1e classe.

Le prix de ce surclassement\* est égal au prix minimum du billet de 1e classe.

## DOIS-JE PAYER UN SUPPLEMENT ?

Dans l'aire de validité de l'abonnement MTB, aucun supplément n'est dû.

